

N/REF : 6/02/2026 9H08 C:000003 I:80352
V/REF : AC/C39218
V/Email reçu le Vendredi 06/02/2026 à 9H08

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TNR
IMMEUBLE : TOURAINE - TNR
1 A 6, ALLEE DE TOURAINE
VILLEJEAN TOURAINE
35000 RENNES

Rennes, le 10 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 3 ALLEE DE TOURAINE - MME BRAHIM 06 41 28 74 59
LOGEMENT N° 005691, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 5

MOTIF : SUITE INTERVENTION SAR OUEST AVEC DÉMONTAGE DU WC - PRÉVOIR DE REMPLACER
LES VIS POUR REFIXER LE WC CAR HS

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 06/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE ET REPOSE WC
REEMPLACEMENT ROBINET WC CAR FUYARD
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 06/02/26 à 11H53 Mme S ALI MOHAMED

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL035-Répar.Rob.arret réserv.chasse	1	50,00	50,00
1,00	PBL128-Fixation Wc	1	60,00	60,00
TOTAL H.T.				110,00
T.V.A. a 10,00%				11,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>121,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.